

Conférence de presse

25 février 2013

LOIRE & ORLEANS
VOUS DONNE LE VRAI



TERRE D'INNOVATIONS

LOIRE & ORLEANS
VOUS DONNE LE VRAI

TERRE DE RICHESSES

www.loire-et-orleans.fr

www.loire-et-orleans.fr

SOMMAIRE

I- La présentation économique du territoire

II- L'union des acteurs du développement économique

III- Le territoire : une marque attractive

1/ De l'intérêt d'une marque territoriale

2/ Associer la population

3/ LOIRE&ORLEANS « vous donne le vrai »

IV- Paroles de Présidents

Annexes :

- Analyse des Mots du Loiret
- Présentation de la méthodologie des Mots

I- La présentation économique du territoire

D'un point de vue économique, le territoire de l'agglomération Orléans Val de Loire et du Loiret est dynamique. On y recense des TPE jusqu'aux grands groupes. Un large éventail de secteurs d'activités est présent : santé-beauté, électronique, logistique, banques-assurances-mutuelles...

Des leaders internationaux sont implantés sur notre territoire : LVMH, Hitachi, IBM, Cargill, Caudalie, Famar, Hutchinson... On peut ainsi s'appuyer sur de beaux exemples d'entreprises : une grande partie des produits achetés sur Amazon.fr sont expédiés depuis le centre logistique qui se trouve sur l'agglomération ; autre exemple, **l'unique centre de production au monde des Parfums Christian Dior se situe sur notre territoire.**

Ces entreprises de renommée internationale font la fierté des habitants.

En réunissant leurs compétences, les collectivités territoriales impliquées dans le développement économique ont pour mission :

- l'aménagement et la gestion de parcs d'activités,
- l'accompagnement des entreprises implantées localement,
- la prospection pour l'implantation de nouvelles entreprises en France et à l'étranger,
- la promotion économique du territoire,
- l'animation du tissu économique local.

Depuis plusieurs années, celles-ci multiplient leurs efforts pour aller à la rencontre d'entreprises en quête de nouveaux sites d'implantation en s'appuyant sur les atouts suivants :

- une localisation stratégique à 1 heure de Paris,
- des coûts de fonctionnement attractifs,
- une main d'œuvre de qualité,
- une solution immobilière et foncière sur-mesure,
- un vivier de compétences pour la R&D,
- la présence de leaders nationaux et internationaux,
- la qualité de vie.

Le travail collaboratif entre les acteurs économiques s'intensifie d'année en année et des projets d'accompagnement d'implantation sont concrétisés conjointement.

Quelques chiffres clés sur le territoire :

650 000 habitants du Loiret
415 000 habitants de l'aire urbaine d'Orléans
273 000 habitants de l'agglomération orléanaise
115 000 habitants d'Orléans

46 000 établissements actifs (en 2010) dans le Loiret
9 500 entreprises dans l'agglomération orléanaise
2000 chercheurs sur l'agglomération
4 pôles de compétitivité : Cosmetic Valley, Smart Electricity Cluster, Elastopole, Dream
1 cluster : Nekoé

II- L'union des acteurs du développement économique

Les acteurs du développement économique dans le Loiret observent que les **initiatives prises ces dernières années ont permis à ce territoire de figurer parmi les plus dynamiques en région Centre, mais également en France.**

A/ Un partenariat historique

Le travail partenarial entrepris depuis plusieurs années par les acteurs économiques locaux¹ a permis l'installation de sociétés d'envergure internationale comme d'autres de niveau national ou régional. De même, l'économie locale a constitué un souci permanent, comme en témoignent des actions concertées ayant conduit à des réussites remarquables.

C'est pourquoi, forte de ces atouts mis en commun, la gouvernance de l'ADEL, comprenant dès l'origine le monde des entreprises avec la CCI et l'UDEL a été progressivement élargie aux représentants des intercommunalités, ouvrant ainsi la voie à la définition d'approches communes.

B/ Une volonté affirmée d'un nouvel élan pour s'adapter aux enjeux de l'attractivité et de la compétitivité

Aujourd'hui, dans un contexte particulièrement difficile au niveau de l'emploi et des projets d'investissements des entreprises, la bataille de l'attractivité et de la compétitivité est devenue une réalité, qui appelle **une nouvelle ambition des acteurs économiques au service de la performance économique du territoire.**

L'entreprise et les créateurs de richesses, leurs attentes, leurs préoccupations, leur développement, doivent trouver des **réponses nouvelles, souples, et réactives** auprès d'un **interlocuteur disponible, et facilement identifiable.**

C'est pourquoi le Conseil Général du Loiret, l'Agence pour le Développement Economique du Loiret (ADEL), la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire, la CCI du Loiret, l'UDEL, la Communauté d'Agglomération de Montargis, et l'ensemble des intercommunalités, ont décidé de :

1. **Créer une nouvelle agence « LOIRE&ORLEANS ECO »**

Cette nouvelle structure regroupera l'ensemble de ces acteurs économiques, avec leurs compétences et leurs missions, afin de les déployer à l'extérieur comme sur le territoire, sous **une bannière commune** et, en fonction des implantations locales des acteurs économiques et des missions, **dans des lieux communs, dont un lieu unique sur le territoire de l'agglomération orléanaise.**

Cette alliance devra être **synonyme de performance, d'efficacité et de proximité**, dans un environnement marqué par une accélération des mutualisations, et une remise en cause des frontières des institutions par les réalités du développement économique.

¹ *Prospection internationale, des clusters, la création et participation aux pôles de compétitivité, Réseau Création Orléans Loiret, Orléans Val de Loire Technopole, etc.*

Très concrètement, avant la mi-2013, la nouvelle agence LOIRE&ORLEANS Eco sera constituée.

Dès à présent, une démarche de **diagnostic stratégique** visant à définir les modalités de cette innovation partenariale est lancée, avec pour objectif **une mise en œuvre opérationnelle pour fin 2013**, les lieux d'ores et déjà identifiés de façon partenariale sur le territoire pouvant constituer des **sites pilotes**. La CCI du Loiret, l'ADEL, l'AggLO et les intercommunalités ont d'ores et déjà proposé certains de ces sites². D'autres lieux communs sur le reste du territoire départemental seront également définis d'un commun accord.

2. Définir une offre de service aux entreprises, autour des piliers suivants :

a) **Développer un marketing territorial commun pour valoriser le territoire et ses atouts** auprès des décideurs économiques. Cette démarche destinée à renforcer l'attractivité du Loiret se traduit par la création **d'une marque économique unique** déployée et déclinée par l'ensemble des acteurs dans le cadre de leurs actions.

b) **Renforcer la prospection économique** tant au niveau national qu'international (Kit de prospection commun et présence dans les salons professionnels)

c) **Faciliter l'implantation et le développement des entreprises sur l'ensemble du territoire**

- Aménagement de parcs d'activités ;
- Développement de services de proximité aux entreprises et à leurs salariés (conciergerie, plan de déplacement entreprises, RIE, etc.) ;
- Développement et gestion unifiés des pépinières du Loiret ;
- Création d'infrastructures pour les entreprises (dessertes, Haut Débit, etc.) ;
- Actions dans le domaine de la Recherche et de la promotion de l'innovation ;
- Réactivité par rapport aux besoins des entreprises pour les filières universitaires et de formation professionnelle.

Cette offre devra s'appuyer sur **la mobilisation des expertises détenues par l'ensemble des partenaires** (AMO, etc.), des **opérateurs fonciers, d'aménagement et de construction** (EPFL, SEMDO, SEMPAT, etc.), et des **équipements d'intérêt départemental** voire au-delà (Aéroport de Saint-Denis de l'Hôtel, etc.)

² Orléans, Gien, Montargis, Pithiviers

d) **Renforcer l'accompagnement et le suivi des entreprises tout au long de leur cycle de vie**

- Construire, grâce à une ingénierie commune, une réponse adaptée aux besoins des entrepreneurs, quels qu'ils soient (les artisans, les commerçants, les TPE, les PME, les ETI, les filiales de grands groupes) et aux attentes de l'ensemble des élus locaux ;
- Accompagnement de la transmission et de la reprise d'entreprises, en complétant le Réseau de la création reprise (RCOL) par un réseau de la Transmission d'entreprise (RTOL)³ ;
- Une coordination des actions de prévention pour les entreprises en difficultés ;
- Ingénierie des business plan, aide aux démarches administratives, appui aux dossiers d'aides publiques ;
- Appui aux financements amont, et au développement des entreprises ;

e) **Accompagner les restructurations et les fermetures d'entreprises grâce à une cellule unique, et traiter des questions de revitalisation et de ré-industrialisation**

- Traitement des friches industrielles ;
- Requalification des ZAE et sites en secteur diffus présentant un intérêt caractérisé.

Cette union des acteurs économiques de terrain du Loiret en faveur du développement économique place **l'unité et la solidarité territoriale au cœur des futures stratégies de développement** pour renforcer l'efficacité des actions et continuer de faire du Loiret un territoire dynamique sur le plan économique, tout en préservant ses équilibres environnementaux et son cadre de vie.

Il s'agit d'une démarche innovante et ambitieuse, destinée à répondre de la manière la plus efficace, et la plus lisible possible, aux besoins des entreprises et aux enjeux de notre territoire pour rester compétitifs et attractifs.

³ Une réponse de proximité sera ainsi apportée pour les cessions de TPE/PME, tout en faisant fonctionner l'offre privée.

III- Le territoire, une marque attractive

De cette union des acteurs économique, est née une marque territoriale fédératrice.

1/ De l'intérêt d'une marque territoriale

Revendiquer son territoire, en faire une marque ? La démarche se généralise à mesure que les partenaires locaux tissent des liens de plus en plus étroits et veulent disposer d'un socle commun et d'un langage fédérateur pour communiquer leurs valeurs. Du marketing ? Oui mais avec une ambition : promouvoir le dynamisme et insuffler de l'attractivité là où elle compte : sur le terrain.

"Montpellier Unlimited", "Only Lyon", "Limousin", "Pays Basque"... Souvent portées par les communautés urbaines ou les régions, les marques territoriales associent identité et promotion au service d'un projet de territoire.

Une démarche dans laquelle s'engagent, dès aujourd'hui, l'Agglo, la CCI du Loiret, l'Udel, l'Adel et le Conseil général dans le domaine économique. Attirer les entreprises, séduire les actifs et porter un discours fédérateur autour du territoire départemental, autant de défis que ces acteurs espèrent relever ensemble afin de faire du développement économique un enjeu commun au service du Loiret et surtout de ses habitants.

2/ Associer la population

Afin d'être pertinente et efficace, la marque doit refléter le territoire, et être à l'image de ce qu'en perçoivent ses habitants. Elle doit être adoptée par les acteurs locaux avant de pouvoir séduire hors des frontières du territoire.

Ainsi, la première étape de création d'une marque est de dégager les lignes fortes et structurantes du territoire. Le cabinet Médiascopie présidé par Denis Muzet a été mandaté par les acteurs économiques pour construire **un portrait identitaire du Loiret**. Celui-ci a été élaboré grâce à une méthode brevetée (« des mots du territoire »).

La méthodologie « Les mots de » consiste à mesurer les perceptions d'un sujet à travers les mots qui le constituent. Ainsi a pu être dressée la "carte mentale" des habitants du Loiret à partir des mots qui forment son identité. Un échantillon représentatif de 306 habitants du Loiret a jugé une liste de 208 mots préalablement sélectionnés en tant qu'ils définissent leur territoire.

Il en résulte que le Loiret est un territoire caractérisé par **des espaces naturels** dont la valeur n'est plus à démontrer. Le Loiret concilie offre économique, nature et attrait lié à la proximité de la région parisienne. L'élément prédominant est sans conteste La Loire.

Par ailleurs, il est apparu nécessaire dans la marque de valoriser Orléans, chef-lieu du Département et de la Région.

3/ LOIRE&ORLEANS « vous donne le vrai »



Les acteurs économiques capitaliseront sur cette marque pour attirer en France et à l'étranger les touristes, et surtout les investisseurs qui veulent s'implanter sur le territoire. Avec une signature qui n'entend pas mentir, « Vous donne le vrai ». Cette signature prend le contre-pied de campagnes trop alléchantes en s'inscrivant plutôt dans la réalité et l'humilité.

Un site Internet est en cours de création : www.loire-et-orleans.fr

La présence sur le web, via un site dédié à la marque **LOIRE&ORLEANS vous donne le vrai**, est incontournable puisque le Loiret ne peut pas se dire attractif et dynamique sans une présence en ligne et parce qu'il est nécessaire de partager cette marque et ses valeurs avec le public, ambassadeurs du territoire.

De plus, une campagne d'information et de communication aura lieu en 2013.

IV- Paroles de Présidents

Éric Doligé, Sénateur, Président du Conseil général du Loiret

« C'est essentiel pour nous de répondre à deux impératifs.

Tout d'abord, il faut unir nos forces, dans un contexte économique difficile. Ça signifie mettre en commun des moyens, participer aux mêmes salons pour rencontrer des entreprises désireuses de venir s'implanter ici, éditer ensemble des dossiers d'information, des argumentaires, prospecter dans le même sens.

Ensuite, on ne défend pas des institutions, mais un territoire. La CCI, l'UDEL, l'Adel, l'AggLO, le Conseil général et les intercommunalités du Loiret, nous en sommes tous conscients. C'est la raison pour laquelle l'implantation de l'agence Loire&Orléans Eco ainsi que celle de ses différentes antennes se fera en collaboration avec les intercommunalités, très impliquées dans cette nouvelle aventure.

On a chacun l'engagement de réussir pour notre territoire et on est fiers des atouts qu'il recèle : l'équilibre entre la ville et la nature, le patrimoine naturel, le réseau de transports, le dynamisme des entrepreneurs et la situation géographique.

La démarche d'une marque nous met en situation de valoriser ces atouts. C'est un gage de crédibilité. Et puis, avouons-le, quel plaisir de partager sa passion pour le Loiret ! »

Charles-Éric Lemaigen, Président de l'AggLO d'Orléans

« Notre pays connaît actuellement une crise économique et financière particulièrement difficile. Les entreprises ont besoin plus que jamais de lisibilité et d'accompagnement pour continuer à produire et à se développer. Les chefs d'entreprise nous le confirment dans les relations que nous, élus locaux, entretenons au quotidien avec eux. Ils souhaitent plus de proximité, plus de réactivité. De notre côté, collectivités locales, nous voulons être le plus efficaces possible, ensemble, au meilleur coût. Ces attentes conjuguées, des entreprises et des collectivités nous conduisent aujourd'hui nécessairement à revoir nos modes opératoires. L'entreprise et ses salariés sont au centre de nos préoccupations, et les leviers d'action doivent être résolument tournés vers elle, et plus proches d'elle.

C'est pourquoi, les acteurs économiques du Loiret, parmi lesquels l'AggLO d'Orléans que j'anime, ont décidé de rassembler très concrètement leurs ressources, aujourd'hui réparties dans chaque structure, pour les faire travailler dans une agence commune, avec, à terme, un guichet unique de proximité qui sera l'interlocuteur de terrain pour l'entreprise, dans l'agglomération d'Orléans comme dans les différents bassins d'emploi du Loiret. Ils agiront désormais sous la même bannière, une marque économique unique, destinée à fédérer les acteurs au local, et à développer l'attractivité de notre territoire dont les fabuleux atouts méritent bien qu'on les valorise tous ensemble ! »

Claude Dalliet, Président délégué de l'ADEL

« Un territoire attractif, offrant un nouvel atout : celui du renforcement des voies de communication pour faciliter les échanges, une volonté de s'unir pour mieux attirer et suivre les Entreprises, ce sont des facteurs traduisant le dynamisme des acteurs et du Loiret.

La marque territoriale, tellement souhaitée, va être le symbole fédérateur d'une communication claire, coordonnée, efficace à l'intérieur comme à l'extérieur.

L'Adel qui va fêter très prochainement ses 30 années de présence sur le terrain, sait combien la volonté partagée des acteurs économiques, leur mobilisation ont contribué à façonner, dans le bon sens, le paysage économique par l'implantation et le développement d'entreprises internationales et nationales.

La prochaine union des acteurs marque une nouvelle étape : celle de raccourcir la communication entre responsables généralistes ou spécialistes, d'élargir et de rendre plus lisibles leurs offres de services. Elle sera appréciée par la qualité et la puissance des prestations qu'elle pourra ainsi offrir au service du développement économique. »

Daniel Guillermin, Président de la CCI du Loiret

« Nos entreprises ont du talent et du dynamisme, mais elles doivent faire face à une situation économique morose, ainsi qu'à une concurrence de plus en plus vive d'entreprises des autres territoires.

Pour une meilleure visibilité de notre territoire, ainsi que pour une meilleure lisibilité de leurs actions, les acteurs publics ont décidé de mieux coordonner leurs forces au sein de "Loire&Orléans Eco".

En tant que représentant de toutes les entreprises, la CCI du Loiret qui, dans le cadre de la régionalisation consulaire, renforce depuis plusieurs années sa proximité auprès des entrepreneurs sur l'ensemble des territoires du Loiret, s'est associée dès le départ à cette initiative "Loire&Orléans Eco".

Dans la continuité des partenariats développés avec les communautés de communes à Pithiviers et Gien, nous allons étendre cette proximité aux autres territoires : Montargis, Beaugency et Orléans, avec en perspective la création du futur quartier d'affaires Citévolia. Par ailleurs, le Loiret bénéficie d'atouts exceptionnels dont nous sommes tous très fiers. Afin de mieux les promouvoir, tous les acteurs économiques du Loiret ont décidé de créer ensemble cette "marque territoriale" au bénéfice du développement économique. Cette marque nous rendra plus visible et plus attractif auprès des investisseurs et chefs d'entreprises. »

Olivier Renaudeau, Président de l'UDEL Medef Loiret

Dans un contexte économique extrêmement changeant, les entrepreneurs ont besoin de lisibilité. Ils veulent savoir à qui s'adresser en fonction de leur préoccupation du moment. Cette ambition, que je salue et à laquelle l'UDEL s'associe totalement, de créer un guichet unique est une vraie réponse à notre besoin de réactivité face aux profondes mutations que nous vivons. Même s'il y a une répartition des implantations par typologie d'expertises cette offre sera un début de réponse prometteur.